

Malheureusement, beaucoup de ces prêts ne se sont pas révélés fameux pour des raisons politiques ou autres. Par exemple, l'aptitude de ces pays à faire face à cette dette, à la faire servir à leur développement et à la rembourser a été tragiquement amoindrie par l'évolution des prix relatifs des produits de base au cours des huit ou dix dernières années et par la récession qui a frappé le monde industriel au début des années 1980. Mais cela est dû également, s'il faut le dire, à ce que les principaux marchés sur lesquels les pays en voie de développement auraient pu vendre des biens, des services et des produits de base, marchés qui se trouvent dans les pays industriels, se sont montrés peu réceptifs au genre de croissance que ces pays auraient dû avoir pour assurer le service d'une dette qu'ils ont été presque contraints d'assumer pendant la crise pétrolière.

Comme l'a déjà dit mon collègue de Cowichan—Malahat—Les Îles, le Nouveau parti démocratique se réjouit de ce que le projet de loi C-126 donne l'occasion de débattre cette question à la Chambre des communes, et nous prenons ce débat très au sérieux. Mais nous ne sommes pas très à l'aise avec ce projet de loi. Il fait voir le genre de priorité que le gouvernement lui accorde. Quand le gouvernement du Canada annonce l'intention de participer à un mécanisme de 10 milliards destiné à aider les plus pauvres des pays les moins développés, il s'exécute par un projet de loi de deux pages dont les notes explicatives permettent à peine de savoir de quoi il s'agit. Je pense que le sujet ne mérite pas un tel laconisme.

Le projet de loi prévoit que le Canada va avancer environ 550 millions de dollars canadiens, ce qui équivaut à environ 300 millions de droits de tirage spéciaux, de DTS du FMI, le Fonds monétaire international, pour son mécanisme amélioré d'ajustement structurel, plus 250 millions de subventions au même mécanisme.

La création de ce mécanisme amélioré d'ajustement structurel a été décidée lors de la rencontre au sommet de Venise des sept grandes puissances économiques en juin 1987, et prévoit une amélioration totale d'environ 10 milliards de dollars canadiens, ou 6 milliards de DTS, pour fournir des crédits aux programmes de développement structurel des pays en voie de développement les plus pauvres. Il existait déjà un mécanisme lancé en 1986. Il est également appelé mécanisme d'ajustement structurel et son montant était de 2,7 milliards de DTS.

L'idée est que l'argent ainsi fourni va être prêté par le FMI, au très faible taux d'intérêt de 1,5 p. 100, aux pays les plus pauvres pour leur permettre d'assurer le service de leur dette et de ne pas interrompre les importations nécessaires. La différence entre ce taux et celui du marché va être comblée par des subventions fournies par les pays participants, tel le Canada.

Pour ce qui concerne le Canada, nous nous engageons dans une certaine mesure à fournir des crédits d'aide étrangère pendant une période qui déborde sur les années 90. Les 250 millions de subventions de ce mécanisme vont être épuisés en l'espace de quelques années, et il faut envisager de poursuivre le versement de cette subvention au titre des taux d'intérêt, qui représentera peut-être 50 millions par année, aussi longtemps que ce mécanisme amélioré d'ajustement structurel sera en place.

Comme mon collègue l'a déjà signalé, il s'agit là pour les pays très pauvres d'une arme à deux tranchants. Les avances

Accords de Bretton Woods—Loi

du Fonds monétaire international vont s'accompagner de «conseils» en matière de politique de croissance économique, de déficit, de politique d'exportation et de politique de privatisation appliquées par les pays en voie de développement concernés. Cela veut dire que ce mécanisme constitue pour les pays industriels occidentaux un moyen d'imposer leurs programmes d'action aux pays en voie de développement. J'y reviendrai dans un moment, car cela me semble très important et aussi très dangereux.

Regardons le prix que paient les pays développés pour imposer leurs programmes à un grand nombre de pays en voie de développement. Ce n'est pas beaucoup lorsque l'on considère que la dette totale du tiers monde est actuellement d'environ un billion et quart ou, autrement dit, 1 250 milliards environ. Par conséquent, 10 milliards pour ce mécanisme amélioré d'ajustement structurel, c'est moins de 1 p. 100 de la dette. Toutefois, beaucoup de ces pays sont si pauvres, si misérables, qu'ils n'ont pas d'autre choix que d'accepter l'argent du Fonds monétaire international et les conseils qui viennent avec. Il me semble que c'est là une question dont nous devrions réellement nous préoccuper.

Mon ami et ancien collègue, le père Bob Ogle, qui a été député NPD de Saskatoon, s'était rendu au Brésil avec un comité parlementaire il y a quelques années et je l'avais rencontré à son retour. Je lui avais demandé ce qu'il avait trouvé et il m'avait dit qu'il avait pu, grâce à ses contacts, car il avait été missionnaire dans le nord du Brésil, voir des gens et des endroits que les autres membres du comité n'avaient pas vus, parce que le gouvernement brésilien ne les aurait pas amenés là et parce que nos diplomates ne connaissent pas la région assez bien.

Dans les villes où il avait travaillé 10 ou 15 ans au préalable, il se rendait d'abord au marché pour voir ce que les gens achetaient et rapportaient à la maison. Je me rappelle très bien de la conversation. Il me disait: «Si vous êtes à ce stade de développement, vous dépensez pour la nourriture tout ce que vous pouvez dépenser. Par conséquent, vous allez au marché et vous achetez une semaine de provisions, vous achetez tout ce que vous pouvez vous permettre. Vous avez payé tous vos autres comptes pour ce qui est du loyer, de vos impôts et le reste», et il a ajouté qu'au début des années 1980, le revenu sur lequel les gens pouvaient compter pour élever leur famille n'équivalait qu'à un peu plus de la moitié de ce qu'ils avaient 10 ou 15 ans plus tôt.

Pour moi et pour le père Ogle, c'était là un exemple concret de ce qui se passe dans cette région du Brésil, un pays où l'on assiste à un développement industriel important dans la région industrielle du Sud, entre Sao Paulo et Rio de Janeiro.

• (1320)

Lors d'un récent congrès, mon parti s'est attaqué à cette question du programme que le Fonds international impose au tiers monde. Mon parti ne parle pas toujours de ses résolutions à la Chambre des communes, mais cette fois-ci, je crois que cette résolution est particulièrement pertinente et mérite d'être citée. La résolution (b)3(2) précise en partie que dans sa poursuite d'objectifs monétaristes, le Fonds monétaire international impose aux pays du tiers monde des conditions qui conduisent à une dévaluation importante des devises, à une réduction des